

Réf: Dossier 457857

Avis de constitution

SOCIETE « NESCACAO » en abrégé « NEANT »

Siège Abidjan, Cocody, ABATTA, Lot 314, Ilot 26

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 21/10/2025, et enregistrés au CEPICI le 04/11/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « NESCACAO » en abrégé « NEANT

»

Objet : - L'achat de fèves de cacao et de tous produits agroalimentaires constituant la matière première ;

- La production, la transformation, la commercialisation de tous produits dérivés du cacao, l'achat et la transformation des déchets et résidus du cacao en masse et en beurre de cacao destinés aux industries pharmaceutiques et cosmétiques, la représentation de toute licence, brevet et marque de fabrique ;

- La création, l'acquisition, l'exploitation, la vente la prise ou la dation bail de tous établissements industriels ou commerciaux se rattachant à l'objet ;

Capital 200,000,000 F CFA divisé en (20000.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 20000 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody, ABATTA, Lot 314, Ilot 26

Dirigeant(s) M MALCHIODI ETHAN TINO JEAN-PIERRE
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-11495 du 13/11/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°69928/GTCA/RC/2025 du 13/11/2025

